

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN SEUL LOT

UN APPARTEMENT DE TYPE F3, d'une superficie de 54,60 m²

au troisième étage (lot n° 868), **UNE CAVE** au sous-sol (lot n° 964)
et **UN SECHOIR A LINGE** (lot n° 1120) dépendant du bâtiment B maison E
de l'ensemble immobilier en copropriété dénommé « RESIDENCE CONSOLAT »
sis à MARSEILLE (13015), 358, chemin du Littoral.

MISE A PRIX : 12.000 EUROS (douze mille euros)

Visite le **lundi 8 janvier 2018** de 9 h à 10 h,
par la **SCP Patrick MAROT et Jean-Michel CANIGGIA**, huissiers de justice à Marseille.

L'ADJUDICATION EST FIXEE AU **JEUDI 18 JANVIER 2018 à 9 h 30** du matin,
à l'audience du Juge de l'Exécution **du Tribunal de Grande Instance de Marseille**,
siégeant Palais Monthyon, Salle Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE.

CLAUSES ET CONDITIONS :

L'adjudication aura lieu aux clauses et conditions du cahier des conditions de vente déposé au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille où il peut être consulté.

Les frais exposés pour parvenir à la vente sont en sus du prix.

Les enchères ne peuvent avoir lieu que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal de Grande Instance de Marseille et la consignation entre ses mains d'un chèque de banque d'un montant de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros à l'ordre de Madame le Bâtonnier de l'Ordre des avocats de Marseille.

RENSEIGNEMENTS :

Pour tous renseignements s'adresser à :

- Maître Grégoire LUGAGNE DELPON,
Avocat associé de la SELARL NORDJURIS
MARSEILLE, 10, boulevard Théodore-Thurner,
13006 MARSEILLE - Tél. : 04.84.25.50.90.

- consulter le cahier des conditions de vente au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil du lundi au vendredi de 8h00 à 11h30 et 13h30 à 16h30.

Grégoire LUGAGNE DELPON